



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéliennes et ouest-africaines »

Institut du Sahel

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un consultant pour l'Adaptation et la mise à jour du Système Intégré de Gestion des Pesticides en Afrique de l'Ouest (SIGEPAO) aux procédures du Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP)

Au cours de sa session inaugurale tenue du 21 au 25 mars 2022 à Niamey au Niger, le Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP) a adopté entre autres outils, la procédure pour la soumission et l'évaluation des dossiers de demande d'homologation par le COAHP et le Système Intégré de Gestion des Pesticides (SIGEPAO), comme outil pour l'harmonisation des règles régissant l'homologation et la gestion des pesticides dans l'espace CEDEAO, CILSS, UEMOA. Conçu dans le cadre du Comité Sahélien des Pesticides (CSP), le CILSS a engagé un consultant pour la révision et l'adaptation du SIGEPAO aux procédures du COAHP. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité d'adaptation et de mise à jour de la plateforme SIGEPAO, une mission du consultant s'est déroulée du 18 au 31 janvier 2025 à Bamako pour la restitution des modules déjà révisés et l'identification des nouveaux besoins de modifications et de développement. La présente prestation sera consacrée à la réalisation des besoins identifiés lors de la mission et la prise en main de la plateforme par les experts de l'UCID.

L'objectif global de la consultation est de contribuer à l'opérationnalisation du Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP).

De façon spécifique, la mission du consultant consistera à : i) transférer les compétences de la gestion informatique du SIGEPAO au développeur informaticien junior de l'INSAH à travers la formation au langage ColdFusion, la prise en main du serveur et la prise en main des éléments de SIGEPAO; ii) effectuer les modifications des différents modules de la plateforme SIGEPAO pour les rendre conformes aux procédures du COAHP ; iii) développer les adaptations nécessaires pour assurer la dématérialisation des dossiers physiques dans le cadre de la soumission et l'examen des dossiers de demande d'homologation auprès du COAHP ; et iv) développer le module Laboratoire du SIGEPAO.

Les informations détaillées relatives à cette mission peuvent être consultées dans les termes de référence (TDR) postés sur les sites suivants : <https://insah.cilss.int/>

Le Directeur général de l'Institut du Sahel (INSAH) invite à présent les consultants individuels (à titre personnel) qualifiés à manifester leur intérêt pour fournir les services. Les consultants individuels intéressés doivent fournir leur curriculum vitae (CV) portant des informations démontrant qu'ils disposent de qualifications et d'expériences pertinentes pour fournir les services commandés.

Le marché sera attribué au consultant ayant les qualifications (diplôme et expériences professionnelles requises) et les expériences les plus pertinentes en rapport avec la présente mission. Le consultant retenu (le consultant le plus qualifié) sera invité à soumettre une proposition technique et financière, en vue de la négociation du contrat.

Les consultants intéressés sont informés que le mode de recrutement se fera conformément au fascicule III du manuel de procédures administratives, financières, comptables et de passation des marchés, version de mars 2019.

Les dossiers de candidature, composés d'un **CV détaillé (faisant ressortir les expériences pertinentes du consultant pour la présente mission justifiée par des preuves) et de la copie du diplôme exigé**, tous en langue française seront déposés ou envoyés au plus tard, **le 03 décembre 2025 avant 12 heures 00 mn T.U.**

NB : Les candidats sont informés que les expériences seront justifiées par des attestations de bonne fin ou des pages de garde et de signature du contrat sous peine de nullité. Les expériences non justifiées ne seront pas prises en compte.

L'Institut du Sahel n'est pas tenu de donner suite au présent avis à manifestation d'intérêt.

Les personnes désireuses de répondre à cet appel, sont priées de déposer leur dossier de candidature (CV + diplôme exigé + preuves des expériences et tout d'autre document pouvant prouver la qualification du consultant) aux adresses ci-dessous :

A : administration.insah@cilss.int

Copies à :

- essolakina.bafei@cilss.int
- mahamadine.maiga@cilss.int

Veuillez agréer, Mesdames/Messieurs, mes salutations distinguées.

Le Directeur général

Dr Hubert NDjafa OUAGA



INSTITUT DU SAHEL

**DÉPARTEMENT RECHERCHES SUR LES INTRANTS AGRICOLES, LA
PROTECTION DES VÉGÉTAUX ET RÈGLEMENTATIONS (DRIAPVR)**

**COMITE OUEST AFRICAIN D'HOMOLOGATION DES PESTICIDES
(COAHP)**

CELLULE DE COORDINATION

TERMES DE REFERENCE

**Recrutement d'un consultant pour l'Adaptation et la mise à jour du Système
Intégré de Gestion des Pesticides en Afrique de l'Ouest (SIGEPAO) aux
procédures du Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP)**



Novembre 2025

1. Contexte et justification

Au cours de sa session inaugurale tenue du 21 au 25 mars 2022 à Niamey au Niger, le Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP) a adopté entre autres outils, la procédure pour la soumission et l'évaluation des dossiers de demande d'homologation par le COAHP et le Système Intégré de Gestion des Pesticides (SIGEPAO), comme outil pour l'harmonisation des règles régissant l'homologation et la gestion des pesticides dans l'espace CEDEAO, CILSS, UEMOA.

Conçu dans le cadre du Comité Sahélien des Pesticides (CSP), le CILSS a engagé un consultant pour la révision et l'adaptation du SIGEPAO aux procédures du COAHP.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité d'adaptation et de mise à jour de la plateforme SIGEPAO, une mission du consultant s'est déroulée du 18 au 31 janvier 2025 à Bamako pour la restitution des modules déjà révisés et l'identification des nouveaux besoins de modifications et de développement. La présente prestation sera consacrée à la réalisation des besoins identifiés lors de la mission et la prise en main de la plateforme par les experts de l'UCID.

2. Objectifs de la prestation

L'objectif général de cette prestation est de contribuer à l'opérationnalisation du Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP).

Ses objectifs spécifiques sont :

- Transférer les compétences de la gestion informatique du SIGEPAO au développeur informaticien junior de l'INSAH à travers la formation au langage ColdFusion, la prise en main du serveur et la prise en main des éléments de SIGEPAO ;
- Effectuer les modifications des différents modules de la plateforme SIGEPAO pour les rendre conformes aux procédures du COAHP ;
- Développer les adaptations nécessaires pour assurer la dématérialisation des dossiers physiques dans le cadre de la soumission et l'examen des dossiers de demande d'homologation auprès du COAHP ;

- Développer le module Laboratoire du SIGEPAO.

3. Résultats attendus de la consultation

Sous la responsabilité du Coordonnateur de la Cellule de Coordination du COAHP et la supervision directe du Chef de l'Unité Communication Information et Documentation (UCID) de l'INSAH, les résultats attendus du consultant sont :

- Les compétences de la gestion informatique du SIGEPAO sont transférées au développeur informaticien junior de l'INSAH (formation au langage ColdFusion, prise en main du serveur et des éléments de SIGEPAO) ;
- Le format du numéro d'autorisation est intégré à la plateforme SIGEPAO ;
- Les propositions de gestion des conflits de noms lors de la constitution de la première liste COAHP sont intégrées à la plateforme SIGEPAO ;
- Les adaptations nécessaires sont développées pour permettre la dématérialisation des dossiers physiques et les modifications du module expert (visualisation des dossiers lors des sessions) ;
- Le module Laboratoire est développé ;
- Le module principal (bd.insah.org) est modernisé ;
- Les adaptations nécessaires pour rendre la plateforme SIGEPAO conforme aux procédures du COAHP sont développées ;
- ✓ Des guides d'utilisation (vidéos tutoriels) pour faciliter l'utilisation des différents modules de la plateforme sont élaborés et mis à jour ;
- Un appui à l'UCID et à la Cellule de Coordination du COAHP est apporté, pour la pleine utilisation et gestion de la plateforme révisée.

4. Durée de l'étude

La réalisation de cette prestation, se fera en deux étapes :

- Etape 1: Mission de terrain

Le consultant effectuera une mission de terrain de 15 jours à Bamako (Mali) dont 13 jours de travail et 2 jours de voyage pour assurer la formation du développeur de l'INSAH. Au cours de cette mission, le consultant prendra en compte les aspects relatifs

aux modifications à intégrer, aux mises à jour à effectuer, à la modernisation de la plateforme et à la mise en conformité avec les procédures COAHP en vue de permettre la prise en main de l'ensemble de la plateforme par le développeur de l'INSAH.

Par ailleurs, le consultant aura à travailler au cours de la mission avec la Cellule de Coordination du COAHP ainsi que l'UAFC et la Direction générale.

- Etape 2 : Adaptation de la plateforme SIGEPAO

Le consultant réalisera les activités d'adaptation de la plateforme SIGEPAO avec son équipe d'informaticiens dans ses locaux mais toujours en étroite collaboration avec l'UCID et la Cellule de Coordination du COAHP. Il réalisera les différentes modifications et adaptations sur une durée à convenir avec l'INSAH mais n'excédant pas 85 hommes/Jour comme le présente le tableau ci-dessous.

Activités	Nbre Jours
Format du numéro d'autorisation	3
Gestion des conflits de nom lors de la constitution de la première liste COAHP	7
Dématérialisation des dossiers physiques et modifications du module expert pour permettre la visualisation des dossiers lors des sessions	20
Développement module LABO	10
Modification module Firmes	15
Modernisation du module principal (bd.insah.org)	20
Elaboration des guides d'utilisation (vidéos tutoriels)	10
TOTAL	85

La présente consultation devrait commencer en décembre 2025 pour être bouclée le 15 février 2026.

À la fin de la mission, le consultant présentera son rapport à l'INSAH lors d'une visioconférence.

5. Livrables

Au terme de la prestation, un rapport de consultation indiquant une description détaillée et précise de la méthodologie utilisée pour la réalisation de la consultation ainsi qu'une synthèse des résultats et un guide d'utilisation (vidéos tutoriels) de la plateforme mise à jour seront déposés par le consultant, auprès de l'administration de l'INSAH.

6. Profil du consultant

Le consultant doit :

- Être un spécialiste dans les domaines du développement et de la création de site web dynamique avec possibilités d'interrogation des bases de données et de mise à jour des données à distance ;
- Maîtriser aussi bien Coldfusion (ou le langage JAVA, compte tenu que ColdFusion est un Rapid Application Development tool de JAVA) que le langage SQL ;
- Disposer d'une grande expérience en matière de développement des bases de données et d'une connaissance des logiciels de création de site web dynamique et avoir réalisé des sites web semblables accessibles dans la sous- région.

Plus spécifiquement, le consultant devra avoir comme avantages et atouts :

- Une connaissance des procédures de traitement des dossiers de demande d'homologation du Comité Sahélien des Pesticides (CSP) ;
- Une connaissance de quelques systèmes d'information du CILSS ;
- La connaissance d'au moins deux langues de travail du CILSS (le Français et l'Anglais) ;
- La connaissance de la base de données SIGEPAO.

5. composition et dépôt des dossiers

Le dossier de candidature comprend les curriculums vitae (CV) et transmis à l'administration de l'Institut du Sahel à l'adresse suivante : administration.insah@cilss.int
Copies à :

- essolakina.bafei@cilss.int
- mahamadine.maiga@cilss.int

